

journal qui aura contribué à produire cet heureux résultat.

Veuillez me croire, en attendant, Monsieur le Directeur, votre bien dévoué etc., etc.

Comité de Régie

DIMANCHE, 13 DÉCEMBRE.

Présidence de B. O. Béland, écr., président.

Présents : MM. J. A. Casavant, O. Piché, M. Côté, D. Dumaine, F. Decelles, D. Lapierre, L. Cordeau, J. Benoit, J. A. Côté et J. A. Cadotte.

Après lecture, M. D. Dumaine propose que le dernier rapport soit approuvé ; secondé par M. O. Piché et agréé.

Demandes d'admissions et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis :

Napoléon Blanchard, sculpteur, 20 ans. St-Hyacinthe
Moïse Guilleri, cordonnier, 28 ans. Providence
Tanorède Frédéric, " 21 ans. St-Hyacinthe

Applications pour bénéfices de MM. :

Raphael Ledoux, 10 décembre.

Damien Bouchard, 9 "

Joseph Picard, 5 "

Jos. Z. Blanchard, 12 "

Résolu de payer aux malades suivants :

Victor Sévigny, du 19 nov. au 8 déc.....\$5.00

Michel Larochelle, du 29 nov. au 13 déc..... 6.00

Anth. Lamoureux, au 13 déc. ... 3.00

Résolu que la contribution pour décès A. Choquet, soit de 55 centins payable 30 centins en janvier et 25 centins en février.

Résolu que le secrétaire-trésorier soit chargé de veiller à ce que les diverses formules distribuées, soit à St-Hyacinthe, soit dans les succursales, soient employées à leur usage respectif seulement, que telles formules soient numérotées, si nécessaire, pour contrôler plus efficacement leur emploi approprié. que chaque succursale soit avertie d'avoir à faire remise, chaque mois le cas échéant, en la manière la plus économique, des fonds et autres papiers qu'elles sont tenues de transmettre par la poste, 1o en n'envoyant plus jamais de pièces de monnaie sous enveloppe ; 2o en n'envoyant plus de timbres-postes ; 3o généralement, en évitant, quand telle transmission ne doit pas souffrir de retard, les frais de port ou en agissant comme pour soi-même, en réduisant ces frais autant qu'il est possible de le faire.

À l'avenir, les envoyeurs resteront responsables de leurs envois jusqu'à concurrence du montant par eux payé en plus, faute de se conformer à la règle ci-dessus. Les timbres postes ne seront plus acceptés que rarement et lorsque transmis occasionnellement en paiement de sa contribution par un membre absent.

Et le comité s'ajourne.

DIMANCHE, 20 DÉCEMBRE 1891.

Présidence de B. O. Béland, écr., Président.

Applications pour bénéfices de MM.

Napoleon Ragnière, 12 décembre.

Rémi Tétreault, 15 "

Louis Loïselles, 13 "

Résolu de payer—Aux malades... ..\$74.50

La " Tribune " (annonces décès)..... 1.25

Paquette et Godbout (boîtes à scrutin etc.) 7.00

Dr Cheval (examens)..... 4.00

Demandes d'admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis.

Azarie Leduc, cordonnier, 20 ans. St-Hyacinthe

Prosper F. Mercier, menuisier, 29 ans. "

Albert Manny, cordonnier, 35 ans. "

Théodore Joubert, menuisier, 42 ans. St-Athanase

Geô. Normandin, sacristain, 32 ans. "

Geo. Elphège Hêtu, huissier, 31 ans. St-Liboire

Jean Bte McNulty, marchand, 39 ans. Ange-Gardien

Ludger Maynard, cultivateur, 34 ans. "

Joseph Doré, marchand, 32 ans. "

Joseph Ménard, cultivateur, 28 ans. "

Ludger Roy, " 25 ans. "

Et le comité s'ajourne.

Santé

On hésite souvent à consulter le médecin pour ces petits accidents qui pourtant, faute de soins, peuvent s'aggraver et devenir d'ingereux. Parfois, pour les contusions ou les plaies, quelle que soit leur origine, on s'arrête à des donneurs de conseil qui prétendent connaître ou avoir par devers eux un sûr moyen de guérison. Je vous parlerai peut-être un jour de ces prétendus guérisseurs de toutes sortes qui font métier de soigner aux risques et périls du public — charlatans endiablés que je m'efforcerai de démasquer, sans me dissimuler la difficulté de cette tâche, en arrachant le bandeau de la crédulité publique.

J'arrête seulement, pour aujourd'hui, ma pensée sur toutes les personnes qui ont l'imprudence, avec les meilleures intentions du monde, de donner des conseils, d'indiquer ou d'offrir je ne sais quels baumes, quels onguents, d'origine et de composition mystérieuses et qui seraient propres, d'après elles, à guérir tous les maux. Gardons-nous donc, une bonne fois, de recourir à toutes ces médications inactives ou dangereuses qui laissent grandir le mal sans obstacle ou qui fournissent un nouvel aliment à l'inflammation.

Je sais qu'on a bien de la peine à se soustraire à tous ces conseils et que, si vous avez un doigt enveloppé, chacun vous offre son remède. Les médecins eux-mêmes, paraît-il, ne peuvent échapper aux offres de guérison de leurs clients.